



BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE
Ligue régionale

Siège social :
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 29 novembre 2024

EN VISIO

Bourges, le 05/12/2024

Conseil d'administration
BCVL/2024/CA6- 5 pages
Rédaction : CG- NS

Validation du CR en CA de
septembre 2024

Association loi 1901 –
Préfecture du Cher
SIRET 392 841 169 00064

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de Badminton Centre-Val de Loire. Catherine, Labrune secrétaire de la ligue, préside la séance.

Membres CA en visio : Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Denise Désirliste, Séverine Cornevin, Franck de Béja, Pierre Vassal, David Baudrier, Virginie Arnoult, Sylvain Benain, Catherine Labrune, Laurent Thorin, Marinette Raynaud, Marie-Odile Bongibault.

Membres CA excusés : Florent Gaillard, Aurélien Fort, Tanguy Blanchard, Yves Prenant, Nathalie Maire.

Salariés : Cédric Grosjean, Benoit Blin, Sylvain Bouillet, Nora Serrat.

Invités : Christian Privat, Franck Laurent.

Le quorum requis pour délibérer valablement est d'un tiers des 17 membres.

Avec 13 membres présents, le quorum est atteint.

Le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer. Ouverture de la séance à 19h30.

Ordre du Jour

1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 27/09/24
2. Présentation par Franck Laurent de la liste Ambitions Badminton
3. Validation du règlement intérieur de la ligue
4. Aide France parabad à Gien
5. Aide Solibad
6. Conseil des présidents de comité
7. Tour des axes
8. Questions diverses

1. Présentation de la liste AMBITIONS BADMINTON : Présenté par Franck Laurent.

F. Laurent rappelle que le vote aura lieu du 09/12/2024 au 14/12/2024.

La liste regroupe 19 personnes qui représentent 13 ligues. Il aborde plusieurs points clés pour le développement du badminton en France.

F.Laurent précise que le programme a été établi en concertation avec 70 personnes sur différentes thématiques ; ambition sportive, ambition promotionnelle, ambition économique, ambition sociétale, ambition réglementaire, ambition organisationnelle, (détail sur le site de la Fédération <https://www.ffbad.org/>).

Il est question pour le développement du badminton en France, d'améliorer le financement des équipements, et de renforcer la gestion financière de la fédération pour revenir à l'équilibre en 2024.

Il est nécessaire de valoriser le développement local en impliquant les comités et les ligues qui connaissent bien leur territoire. Il ajoute qu'un partenariat a été signé avec VICTOR pour étendre et accélérer les événements, afin de générer des sources de revenus.

S.Benaïn demande si une réflexion a été menée sur la licence loisir. Il questionne en outre sur l'éventuel recrutement d'un directeur du partenariat, sur le maintien du réseau des directeurs de ligue, sur le travail de l'identité graphique des organes déconcentrés. Enfin il demande à F. Laurent s'il sera un président à temps plein.

F.Laurent apporte les réponses suivantes ; concernant la licence loisir elle existe déjà avec le timbre compétition, il n'y aura pas de recrutement de directeur des partenariats mais plutôt un travail avec des agences porteuses d'affaires. Il n'est pas question d'arrêter le réseau des directeurs de ligues. Concernant l'identité graphique, il faudra se rapprocher de Béatrice Panizza qui a entamé un travail sur ce sujet. Pour le budget, il faudra se fixer un cap pour diminuer les dépenses et surveiller la performance sportive et les événements. L'organisation sera modifiée avec un directeur général.

K.Nivault questionne sur le DTN qui ne serait pas renouvelé, F. Laurent confirme que celui qui est en poste actuellement ne sera pas reconduit. Un recrutement sera lancé dans quelques mois. K.Nivault questionne sur l'éventuel changement de directeur général, F. Laurent confirme qu'il n'y aura pas de changement de directeur général dans la mesure où celui correspond aux attentes de l'équipe en place. K.Nivault interroge sur la licence BADNET de 100 000€ payée par la fédération, qui est mise gratuitement à disposition des clubs. Les rondes italiennes seront à instaurer dans BAD NET car c'est un nouveau format de pratique. Enfin en ce qui concerne la question posée par K.Nivault pour connaître la position de F. Laurent sur la Maison Nationale du bad, il explique qu'il va falloir aller jusqu'au bout des études pour savoir si le coût annuel est supportable par la fédération.

Virginie Arnoult du comité 37 demande la place qui va être donnée aux comités au sein de la fédération. F.Laurent répond que les comités vont siéger au Conseil des territoires pour représenter les clubs et les comités. Il insiste sur l'importance du dialogue à avoir avec les clubs/comités/ligues en utilisant une Université d'été.

K.Nivault interroge sur le devenir des pôles espoirs, C.Privat explique que la liste ne souhaite pas modifier les pôles espoirs. C'est la décision du ministère qui va influencer l'avenir des pôles espoirs.

S.Benaïn demande si le travail de révision des labels va être poursuivi. F. Laurent répond que cela n'est pas la priorité de la première année de mandat.

JY. Nivault voudrait connaître la manière dont la fédération va mettre le dialogue en place avec les clubs. La réponse apportée est qu'il y aura un conseil des territoires ainsi qu'une université d'été pour entendre et dialoguer avec les clubs afin de les mobiliser pour participer à la vie de la fédération.

2. Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 Septembre 2024 :
présenté par la présidente de séance.

- **Pour** : 13
- **Contre** : 0
- **Abstentions** : 0

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

3. Validation du règlement intérieur de la ligue :
Présenté par K. Nivault
Doc support : règlement intérieur de la ligue

Le règlement intérieur de ligue a été envoyé par mail aux membres du CA pour lecture en amont. Il tient compte des préconisations faites par la FFBaD.

On introduit ici la notion de candidature jusqu'à 15 jours avant l'AG électorale.

- **Pour** : 13
- **Contre** : 0
- **Abstention** : 0

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité.

4. Aide France parabad à GIEN :
Présenté par K. Nivault

Gien organise les 10-11-12 janvier 2025 les championnats de France parabad. La ligue avait versé une aide de 1500€ au club pour l'organisation des championnats de France vétérans en 2023. Ce même montant est proposé au vote ce soir.

- **Pour** : 13
- **Contre** : 0
- **Abstention** : 0

L'aide est validée à l'unanimité.

5. Aide SOLIBAD : qui aura lieu du 08 au 18 mai 2025
Présenté par C. GROSJEAN
Doc support : diapo charte Solibad et conseil des présidents de comité

Solibad a pris contact entre autres avec les ligues pour présenter sa nouvelle charte. Elle est plus engageante avec une cotisation annuelle de 100€ à payer. Diverses pistes d'actions sont indiquées (voir diapo).

Nous pouvons imaginer à l'échelle ligue avoir une collecte sur nos championnats de ligue par exemple a minima.

Dans notre label bad responsable à destination des clubs, un partenariat Solibad fait par le club est un des critères à valider. C'est une façon aussi de promouvoir Solibad auprès de nos clubs.

- **Pour** : 12
- **Contre** : 0
- **Abstention** : 1

L'aide est validée à l'unanimité.

6. Conseil des présidents de comités :

présenté par K. Nivault

Doc support : diapo conseil des présidents de comité

Les statuts de la ligue votés lors de notre dernière AG ont acté la création d'un conseil des présidents de comité. La question est de savoir si ce conseil démarre dès maintenant ou s'il serait plus judicieux d'attendre le renouvellement des équipes dirigeantes de comités pour le mettre en place ?

Échanges sur le sujet :

Il en ressort que les comités vont échanger entre eux prochainement pour définir le lancement de ce conseil des présidents de comité, probablement après les élections de comités.

Passage des statuts à ce sujet :

Section 4 - Le conseil des présidents de comité

Article 19

Chaque comité est représenté au conseil des présidents de comité par son président ou un suppléant, nommé par le conseil d'administration du comité parmi les membres de ce comité.

Le conseil désigne en son sein un responsable et un adjoint pour la durée de l'olympiade.

Le conseil des présidents de comité est un organe de réflexion et de propositions.

Il a pour missions essentielles :

- D'examiner les problèmes communs qui se posent au niveau des comités ;*

D'échanger des informations ;

D'harmoniser les réponses apportées par les comités aux situations auxquelles ils sont confrontés ;

- De donner un avis sur des dossiers majeurs pour le fonctionnement des comités, transmis par le conseil d'administration de la ligue, en amont de ses décisions.*

Le conseil des présidents de comité se réunit au moins trois fois par an. En outre, il se réunit chaque fois que sa convocation est demandée par le président de la ligue ou le conseil d'administration.

Le responsable du conseil des présidents de comité et son adjoint établissent l'ordre du jour des réunions, qui doit parvenir au secrétariat général trois semaines avant la date fixée pour la réunion. L'ordre du jour avec la convocation et les documents préparatoires adéquats sont adressés aux membres du conseil au moins quinze jours avant la réunion.

Sur proposition du conseil des présidents de comité, du président de la ligue ou du conseil d'administration, pourront être invités, à titre consultatif, des membres du conseil d'administration de la ligue ou toute autre personne dont la présence peut être utile au déroulement des débats ou à la diffusion des informations. Le président de la ligue est membre de droit du conseil des présidents de comité.

Le responsable du conseil des présidents de comité préside les séances. En son absence la présidence est assurée par son adjoint ou à défaut par le plus âgé des membres présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas d'égalité, la voix du président de séance est prépondérante. Il est établi un compte rendu de chaque réunion dans les 15 jours.

Les conclusions et avis du conseil des présidents de comité sont transmis au conseil d'administration.

Le responsable du conseil des présidents de comité assiste de droit, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration.

7. Tour des axes:

présentation par chaque vice-président d'axe.

Construire ; *présenté par K. Nivault et C. Grosjean*

Équipements : démarche de recensement des gymnases et mise à jour de celui effectué lors des précédentes olympiades, par Tanguy et Cédric. Courriers informatifs de veille auprès des collectivités en cas de travaux ou aménagement de leurs salles. Échanges entre Tanguy et les clubs concernés en amont de l'envoi du courrier.

Appel à projets sur le parabad : aide de 7 000€ pour la ligue afin de mettre en place des regroupements parabad, des actions de promotion auprès d'établissements recevant des personnes en situation de handicap physique et autres actions promotionnelles. Cédric verra avec les comités et clubs pour caler de possibles temps d'animations d'ici fin de saison.

Record de licenciés battu pour la ligue avec le cap des 13 000 licenciés déjà dépassé. Tendence à plus de 14 000 licenciés d'ici la fin de saison répartis sur nos 145 clubs affiliés.

D.Desirliste intervient pour alerter sur le plafonnement des clubs en matière d'équipements et de créneaux.

V.Arnoult précise qu'il serait judicieux d'informer les comités sur les courriers envoyés des collectivités afin de pouvoir répondre aux clubs si besoin.

Jouer : présenté par JY. Nivault

Rien de particulier, tout va bien au niveau du CRJ et du CEJ.

Former : présenté par P. Vassal

Actions et explications sur GIEN à voir avec T.Blanchard.

Une cartographie va être mise en place pour situer les priorités de l'offre de formation par territoires départementaux.

Progresser : présenté par S. Bouillet

Esteyban, avec le collectif France – de 15, est parti en stage au Danemark puis en Suède, sans retour de médaille.

L'organisation du CEJ 2 d'Argenton a été appréciée par les professionnels. Il est tout de même à noter le manque d'arbitres et de professionnels durant l'évènement.

Un collectif partira comme habituellement en Hollande entre Noël et le nouvel an.

Pour information, un travail est en cours pour les 30 ans du pôle espoir avec un évènement de type cérémonie. Nous reviendrons dessus avec F.Ernotte au prochain CA.

Rayonner : présenté par D. Desirliste

L'axe s'est réuni le 13/11/2024.

Les recherches pour la location d'un photobox sont en cours afin de le proposer sur des évènements au stand de la ligue.

Plus de 150 personnes ont participé au concours lancé « Gagne 100€ de tournoi ».

La fiche bénévole pour aider T.Blanchard a été mise en ligne sur le site de la ligue et sur les réseaux sociaux.

Un partenariat a été mis en place avec le chocolatier Max Vauché.

Des actions sont en cours de réflexion pour le France parabad.

K.Nivault demande le coût de location d'une photobox, le prix varie entre 200 et 450€.

Des recherches sont en cours pour l'achat d'une nappe siglée à poser sur la table du stand de la ligue.

Questions diverses :

JY. Nivault revient sur le championnat de ligue série du 11 et 12 janvier 2025 pour remercier le club de Lamotte Beuvron qui va s'occuper de la buvette, le reste de l'organisation sera une gestion de ligue avec 7 terrains.

A noter :

L'annulation du CA du vendredi 07 mars 2025 (Orléans master).

L'AG aura lieu à Neung-sur-Beuvron (41) à 20H00.

La séance est levée à 22H00 avec remerciements aux participants et aux salariés impliqués.

Fin du compte-rendu.